



## Biosécurité Restons vigilants

**A**vec l'apparition de quelques nouveaux cas d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest de la France, cet été n'a malheureusement pas été de tout repos pour la filière avicole. Le risque est toujours présent et non négligeable pour nos élevages. Des précautions sont à prendre rapidement pour envisager plus sereinement les mois à venir.

Dans ce contexte, ce numéro de la Plume Verte est centré une nouvelle fois sur l'influenza aviaire. Nous ferons le point dans le premier article sur le virus et sur la maladie : le risque (très faible) pour l'homme, les sources de contaminations, les signes à surveiller et les principales mesures de protection...

Le 2<sup>ème</sup> article vous présente les principales mesures comprises dans l'Arrêté Biosécurité de février 2016. Son objectif principal est d'augmenter le niveau de protection des élevages vis-à-vis de l'influenza aviaire. Les mesures sont à appliquer dans les 2 ans et remettent en cause certains modèles de fonctionnement, notamment ceux qui n'étaient pas soumis à des Chartes de Bonnes Pratiques. De l'administratif et du renforcement de la biosécurité qui sont nécessaires à la protection de tous nos élevages de volailles.

Enfin, un rappel sur les étapes de nettoyage et désinfection met en avant les principales zones trop souvent négligées : attention de ne pas les oublier, afin d'éliminer un maximum de pathogènes de vos élevages.

Toute notre équipe vous souhaite une bonne lecture, et n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion du SPACE.

Dr Cyril Boissieu



## Grippe aviaire Qu'est-ce que l'**Influenza** ?

**L'Influenza aviaire est une maladie infectieuse très contagieuse affectant les oiseaux. Pathogène voire hautement pathogène, les conséquences peuvent être considérables. Réponses aux principales questions sur le sujet.**

L'Influenza est due à un virus de la famille des *Orthomyxoviridae*, qui porte à sa surface deux protéines : l'Hémagglutinine (H) et la Neuraminidase (N). En fonction de leurs caractéristiques, on désigne ces protéines par une lettre et un chiffre (H1 à H16 et N1 à N9) aboutissant alors à l'identification du virus grippe : H1N1, H5N1, H5N9...

L'Influenza aviaire existe depuis longtemps dans tous les pays. Elle est généralement classée en 2 catégories :

- **Influenza Aviaire Faiblement Pathogène (IAFP)**, entraînant, d'une manière générale, peu ou pas de signes cliniques chez les volailles,
- **Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP)**, à l'origine d'importants épisodes de prostration et de mortalité.

Outre les oiseaux, le virus de la grippe peut également infecter de très nombreuses espèces : le porc, le cheval, les mammifères marins et bien sûr, l'homme.

### Quel risque pour l'homme ?

Les virus de l'Influenza aviaire et de la grippe humaine sont différents. Toutefois, les personnes vivant au contact

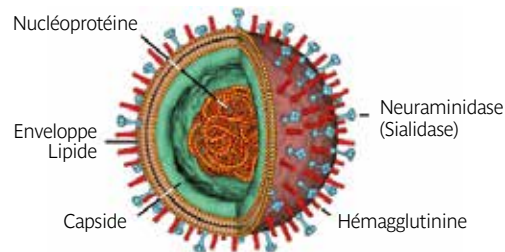


Schéma : Représentation du virus Influenza

très étroit et fréquent avec des volailles peuvent présenter des symptômes, comme des conjonctivites, ou des symptômes grippaux, bénins dans la majorité des cas excepté pour les personnes immunodéprimées, les nourrissons ou encore les personnes âgées.

Pour le moment, la transmission du virus de l'Influenza aviaire à l'homme ne s'est effectuée que par contact direct et étroit avec des oiseaux contaminés. Une transmission interhumaine n'a jamais été rapportée : **le virus ne s'est toujours pas adapté à l'homme**. Il est d'ailleurs toujours incapable de contaminer massivement l'homme par voie aérienne comme lors d'un épisode de grippe humaine.

Par ailleurs, la consommation de viande de volaille ou d'œuf cuit ne présente aucun risque de contamination humaine. (Suite en page 2...)

### Édito

**Biosécurité - Restons vigilants** ..... p. 1

### Pathologie

**Grippe aviaire : qu'est ce que l'Influenza ?** ..... p. 1 - 2

### Actualité Réglementation

**Révolution pour un pan entier de la filière volaille en France** ..... p. 3

### Hygiène

**Le vide sanitaire ne suffit pas !** ..... p. 4 - 5

### Actualité

**Chêne Vert conseil forme les éleveurs** ..... p. 6

### Formations

**Rentrée 2016** ..... p. 6





## Des mesures pour les élevages non commerciaux



Les élevages non commerciaux devront être clôturés.

Les basses-cours, véritables réservoirs d'Influenza aviaire, n'ont pas été oubliés. Une notice à l'attention des propriétaires d'élevages non commerciaux a été rédigée. Une clôture et des mesures de



protection minimales devront être mise en place. L'accès des oiseaux sauvage devra être limité. Aucun seuil de nombre d'oiseaux n'est fixé pour appliquer ces mesures.



## HYGIÈNE

### Nettoyage et désinfection

## Le vide sanitaire ne suffit pas !

Le vide sanitaire n'est pas suffisant pour éliminer les foyers de pathogènes qui contamineront la bande suivante. Il ne faut ni négliger les principales étapes de nettoyage ni oublier d'endroits sensibles dans son protocole d'hygiène.

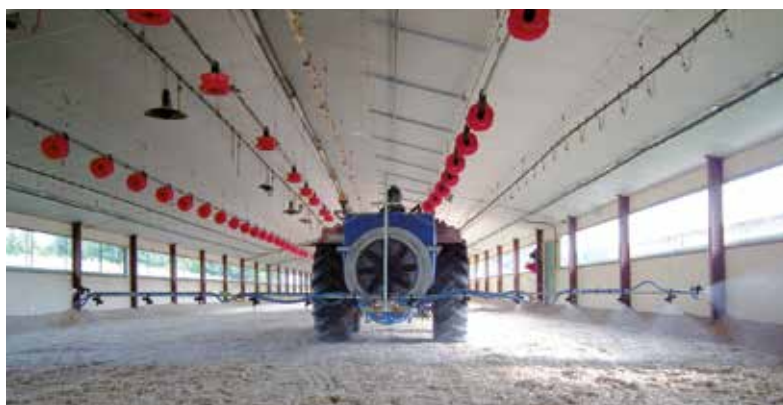
Une fois les volailles sorties du bâtiment, un microbisme, qui s'est multiplié tout au long de la vie des oiseaux abattus ou transférés, reste sur place.

Les durées de persistance des pathogènes dans l'environnement varient de quelques jours à quelques mois. Autant dire que le vide du bâtiment en tant que tel, ne suffit absolument pas à assainir un bâtiment.

Si ces micro-organismes ne sont pas activement éliminés par une bonne procédure de nettoyage et désinfection, les jeunes animaux nouvellement mis en place seront à leur tour infectés et reproduiront les mêmes maladies qu'observées sur la bande précédente.

### Étapes de nettoyage

Voici un rappel des différentes étapes de nettoyage d'un bâtiment :



Détrempage : Vous êtes-vous déjà savonné sans eau ?

1. Enlever la litière et le matériel.
2. Dépoussiérer et détremper le bâtiment pour ramollir les salissures et améliorer l'efficacité du détergent.
3. Appliquer le détergent à la lance à mousse 30 minutes avant de nettoyer (300 ml de solution finale par m<sup>2</sup>).

4. Nettoyer à haute pression
  5. Désinfecter avec un produit biocide homologué virucide, bactéricide et fongicide (300 ml de solution finale par m<sup>2</sup>).
- (Suite en page 5...)



